



Archives du Parti communiste français

Fonds Alfred MALLERET-JOINVILLE

1943-1945

304 J 1-9

Répertoire numérique détaillé réalisé par Emmanuelle Portugal (stagiaire) et Pierre Boichu sous la direction de Guillaume Nahon, directeur des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Juillet 2009

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Introduction

Historique du fonds

Selon les indications contenues dans le registre des entrées des archives de la Bibliothèque marxiste de Paris, les documents constituant le fonds Malleret-Joinville ont été remis par Mme Malleret *ipsa* à cette institution vers 1960 où elles étaient conservées sous la cote A. Ces archives ont été déposés en 2004 aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis dans le cadre de la convention signée par le PCF et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Toujours selon le registre des entrées, il apparaît que 9 boîtes avaient été initialement versées à la Bibliothèque marxiste de Paris. Seules 8 boîtes sont parvenues aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis. Une boîte – cotée A9b à la BMP – semble donc avoir disparu.

Le fonds Malleret-Joinville est composé de 9 articles (pour 0,60 m.l.) et a été enregistré aux Archives départementales sous la cote 304 J.

Notice biographique d'Alfred Malleret-Joinville

Né le 15 Décembre 1911 à Paris (XIV^e arrondissement) – Décédé le 20 Février 1960 à Arcueil (Seine).

Pseudonymes dans la Résistance : Martial, Bussy, Baudoin, Bourdelle puis Joinville.

Alfred Malleret-Joinville est né le 15 décembre 1911 à Paris et est issu d'une famille de métayers. Son père devint chauffeur de taxi de la capitale après avoir eu un emploi de mineur. En 1926, à l'âge de quinze ans, il est employé à la Barclay's Bank, un brevet d'enseignement primaire supérieur en poche. Ses goûts l'amènèrent vers les Humanités, la philosophie, l'art et la musique, disciplines dans lesquelles il tenta de se former seul. Il effectua son service militaire au 9^e régiment des zouaves d'Algérie et quitta son emploi à la Barclay's Bank pour entrer, en 1934, à la compagnie d'assurance parisienne « La Nationale », où il fonda la sous section syndicale de la CGTU dont il devint le secrétaire. C'est à cette époque qu'il fit la rencontre de Maurice Kriegel, ami avec lequel il se tourna vers la pensée de Marx et participa en 1936 aux grèves menées à la Nationale. Il adhéra au Parti communiste en juin 1937 et fut mobilisé en 1939 au 21^e régiment de marche des volontaires étrangers. En 1940, il est fait prisonnier dans les Ardennes et tenta par deux fois de s'échapper : la première tentative se solda par un échec, la seconde, le 6 avril 1942, fut quant à elle couronnée de succès.

Le 22 juin 1942, Malleret-Joinville fut démobilisé à Chateauroux, dans l'Indre. Il reprit alors contact avec Maurice Kriegel grâce auquel il entra en relation avec la Résistance de Limoges. Il devint chef du mouvement « Libération » en 1943 et y rencontra Ségolène Manceron, résistante communiste active connue sous les pseudonymes de Françoise, Viviane, Magali, Anna et Annick, qui devint son épouse. Lors de la fusion des mouvements révolutionnaires de la zone sud, Malleret-Joinville fut nommé chef des Mouvements unis de résistance (MUR) pour la région Rhône-Alpes. Il eut, à cette époque, l'historien Marc Bloch comme adjoint. En février 1944, il devint chef des Corps francs de la libération (CFL) et se mit en opposition aux partisans de « l'attentisme » : il était du parti de ceux qui prônaient la nécessité de développer, de façon immédiate, toutes les formes possibles de la guérilla pour lutter contre l'ennemi. En mai 1944, il fut désigné par le Comité d'action militaire (COMAC) comme chef de l'Etat-major national des Forces françaises de l'intérieur (FFI) et eut pour mission d'implanter des états-

majors régionaux, d'unifier les différents organismes de la Résistance intérieure et de permettre, au moyen d'un réseau d'agents, une bonne liaison entre les régions et les départements. Il se trouva aux côtés de Rol-Tanguy, alors colonel, lors des combats de la Libération de Paris, en août 1944. Le même mois, Malleret-Joinville fut nommé général mais un décret annonçant la dissolution des Forces françaises de l'intérieur vint mettre en péril l'ordre fragile établi jusqu'alors dans la Résistance. Ce décret ne fut pas appliqué et raison de la forte pression populaire et Malleret-Joinville alla s'installer au Ministère de la Guerre avec son état-major. Le combat pour la Libération se poursuivit mais une lutte intestine pour la direction naquit alors à propos de la libre direction des Forces françaises de l'intérieur et à propos du réel casse-tête que constituait l'incorporation des troupes de la Résistance aux troupes de l'armée régulière. Le général Malleret-Joinville fut démobilisé le 15 mai 1945 et devint député communiste de la Seine de façon ininterrompue entre 1946 et 1958.

Présentation du fonds

Le fonds Malleret-Joinville regroupe des pièces produites entre novembre 1943 et février 1945, période où Malleret-Joinville entre dans la Résistance et y prend une part active. Le fonds ne comporte pas de papiers personnels à proprement parler ni d'archives familiales mais est composé en grande majorité de documents relatifs au commandement des Forces françaises de l'intérieur, plus particulièrement à la période où Malleret-Joinville se trouvait à leur tête (mai 1944 – mai 1945).

Notons qu'avant de parvenir aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, le fonds Malleret-Joinville a été consulté lorsqu'il était en dépôt à la Bibliothèque marxiste de Paris et fut notamment utilisé dans le cadre de la rédaction de l'ouvrage de Roger Bourderon intitulé *Rol-Tanguy*. Afin d'aider à son écriture, une sélection de documents ainsi qu'une batterie de photocopies avait été effectuées, photocopies qui, par inadvertance, avaient été incorporées au fonds. Notre tâche fut donc de purger le fonds des photocopies devenues superflues, les originaux étant naturellement présents au sein des dossiers.

Le fonds Malleret-Joinville fut en outre très probablement utilisé comme source pour la rédaction de l'ouvrage *Le Parti communiste français dans la Résistance*, publié aux Editions sociales en 1967. La première pièce de l'article 304 J 1, sommaire dactylographié conservé dans le fonds, fut probablement rédigée dans le cadre de l'écriture de cet ouvrage collectif.

Dans le cadre du traitement de ce fonds, nous avons conservé autant que possible l'ordre original des dossiers tels qu'ils étaient organisés par le Bibliothèque marxiste de Paris. Ce fonds ayant néanmoins déjà été consulté, il nous a semblé qu'un dossier intitulé « Liaison avec le cabinet du ministre » (304 J 1), peut-être vide à l'origine, comportait une sélection de documents, effectuée à posteriori, n'entrant pas dans le thématique mentionnée sur la couverture du dossier. Ces documents ont donc été reclassés (voir les nota). De plus, il est important de signaler que les noms ou cotes alphanumériques mentionnés sur les dossiers furent assignés par trois agents bien distincts :

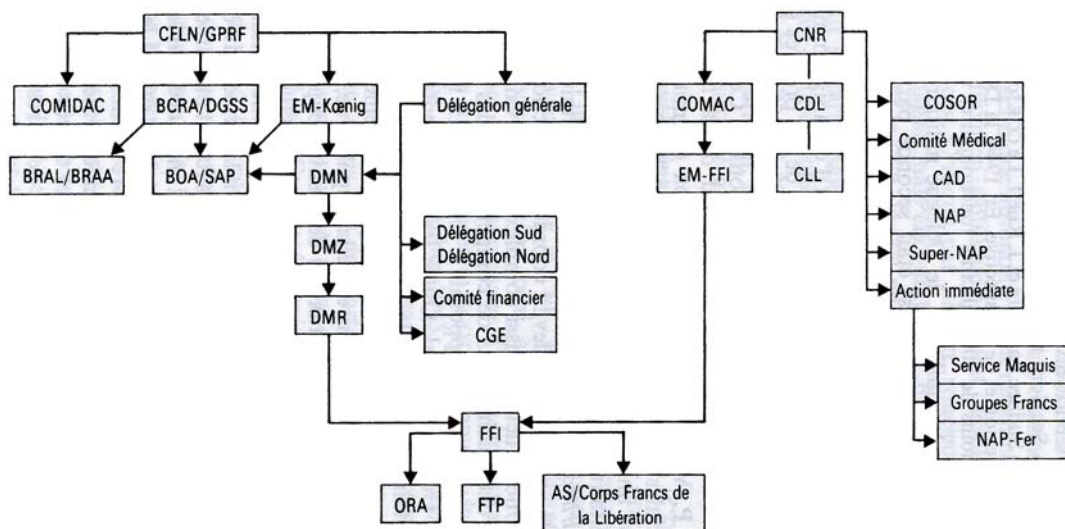
- Par Malleret-Joinville et son cabinet. Nous avons conservé les intitulés originaux en les citant entre guillemets dans le présent répertoire.
- Par les professionnels ayant eu en main le fonds lors de son séjour à la Bibliothèque marxiste de Paris. Les cotes alphanumériques qu'ils ont généralement attribuées sont également citées entre guillemets.
- Par nos soins lorsque aucune mention ne préexistait.

Ce fonds, composé de 9 articles, se structure de la façon suivante :

- Un premier ensemble (304 J 1-4) rassemble les pièces, datées de février 1944 à juillet 1945, relatives à l'organisation, le fonctionnement, les irrégularités commises à l'encontre de l'état-

major national des Forces françaises de l'intérieur (EMN FFI) ainsi que la liaison entre les FFI et le Comité d'action militaire (COMAC). Le COMAC, anciennement COMIDAC, est un organe majeur créé le 1^{er} février 1944 par le Comité central des mouvements de la Résistance dans le seul but de diriger les FFI, organe dépendant directement du Conseil national de la résistance (CNR). En mars 1944, les Forces françaises de l'intérieur sont placées sous le commandement de l'armée régulière, en la personne du général Koenig, et de l'autorité politique du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Siègent principalement à ce comité les « 3V » : Pierre Villon, représentant du Conseil national de la résistance (CNR) et du Front national, Maurice Kriegel dit Valrimont représentant de la zone sud et Jean Vogüé dit Vaillant, représentant de la zone nord. Les FFI sont quant à eux représentés par Malleret-Joinville. A leurs côtés se trouvent le Directeur militaire national (DMN) Jacques Chaban-Delmas, représentant du Comité français de libération nationale (CFLN), et d'autres représentants présents épisodiquement.

Tableau des institutions de la résistance en 1944



« Tableau des institutions de la résistance en 1944 », document issu de l'*Histoire de la résistance en France*, ouvrage de Jean-François MURACCIOLE aux Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n° 429, 1993, 4^e réédition novembre 2004, p.57.

- Un second ensemble (304 J 5-7) traite des activités des bureaux FFI entre novembre 1943 et janvier 1945. Cet ensemble tripartite est constitué en premier lieu de publications, sous la forme de volumes brochés, du 2^{ème} bureau des FFI. Viennent ensuite les documents relatifs au 2^{ème} bureau en lui-même, bureau dont la mission principale est de recouper les informations que les Services de renseignements (SR) lui communiquent afin de les transmettre à son tour. Il peut également lui être imparti d'effectuer des recherches complémentaires en cas de demande du 3^{ème} bureau des FFI. La troisième partie de cet ensemble est composée des documents relatifs au 3^{ème} et au 4^{ème} bureau FFI. Le 3^{ème} bureau est chargé en premier lieu de coordonner l'action des différents groupes encore actifs. En plus d'être un bureau de transmission, son activité se concentre autour de quatre sections : les opérations, de leur organisation au contrôle physique et moral des troupes, les écoles et l'instruction, nécessaire face à l'important besoin et à la toute aussi grande demande, les sports, avec l'établissement d'un grand centre d'entraînement physique et sportif ainsi que la création d'écoles de ski, et enfin le service historique, section ayant pour devoir de collecter et de réunir tous les documents concernant les FFI ainsi que

leurs activités afin de pouvoir mettre en valeur les faits accomplis. Le 4^{ème} bureau, quant à lui, est chargé de l'intendance et de la gestion des stocks dans trois services majeurs : le service des transports, celui de l'habillement et celui du matériel et de l'armement. Son activité va de la récupération des denrées et matières à la création en passant par la réparation et la mise en garde. La section Santé est à sa charge et balaye toutes les activités du ravitaillement en matériel et en médicament à la formation des médecins. Tous ces bureaux se complètent et se croisent créant un canevas complexe au niveau de tout le territoire. En effet, chaque bureau se trouve à différentes échelles (nationale, régionale, départementale) et ses préoccupations et ressorts se voient délimités par son échelon : la région ne s'occupe que de la région et coordonne l'action des départements qui la compose. Sur le même principe, le bureau national coordonne l'action des différentes régions entre elles.

- Un troisième et dernier ensemble (304 J 8-9) contient des documents relatifs à la liaison entre l'état-major des FFI et les régions militaires entre avril 1944 et février 1945. Les régions militaires FFI sont au nombre de treize et sont réparties en deux groupes de par leur appellation. Le premier groupe est composé des régions nommées de R1 à R6, qui correspondent aux régions de la zone libre ou zone sud. Le second groupe est quant à lui composé des régions nommées P1, P2, P3, A, B, C, D et M, qui correspondent aux régions de la zone occupée ou zone nord. Le découpage de ces deux types de régions et donc d'appellations suit la ligne de démarcation. Pour les régions militaires numérotées de 1 à 11, une modification semble s'être opérée dans la façon de nommer et de désigner les régions étant donné que le regroupement des « départements » ne correspond pas *a priori* au découpage des régions militaires FFI observé ci-avant.

Indications bibliographiques et sources complémentaires

Indications bibliographiques

Ouvrages utilisés pour le traitement du fonds :

- BOURDERON Roger. *Rol-Tanguy*. Paris, Tallandier Editions, 2004, 768 p. Sur la question des FFI à la Libération, nous renvoyons le lecteur vers la bibliographie établie par Roger Bourderon lors de la rédaction de cet ouvrage.
- HOUSSIN Monique. *Résistants et résistantes en Seine-Saint-Denis, un nom, une rue, une histoire*. Les éditions de l'atelier, mai 2004, 271 p.
- MURACCIOLE Jean-François. *Histoire de la résistance en France*. Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n° 429, 1993, 4^e réédition novembre 2004, 128 p.
- STIBBE Pierre. « Maurice Kriegel-Valrimont, La Libération : les archives du COMAC. (mai-août 1944) », extrait des *Annales. Economie, Sociétés, Civilisations*, volume 20, numéro 2, 1965, p. 406 – 411. Cet article est disponible sur le site Persée (<http://www.persee.fr>).
- *Le Parti communiste français dans la Résistance*. Paris, Editions sociales, 1967, 354 p.

Sources complémentaires

Hors AD 93

Nombreuses sont les sources relatives à la Résistance lors de la seconde guerre mondiale ainsi qu'à propos des FFI. Un guide des sources édité par les Archives nationales en 1994 pourra être utilement consulté pour la recherche de sources complémentaires :

- BLANC Brigitte, ROUSSO Henri, TOURTIER-BONAZZI Chantal (de). La seconde guerre mondiale, Guide des sources conservées en France, 1939 – 1945. Paris, Archives nationales, 1994, 1217 p.

Et plus particulièrement :

- 10 mn avec les FFI, film issu du fonds ZOOBADEL (PCF), Bibliothèque nationale de France.
- (72 AJ A2. 41 – 67) FFI – FTPF, par sujet, par département et région parisienne. 39 boîtes. Musée de la Résistance nationale.

Institut d'histoire du temps présent (<http://www.ihtp.cnrs.fr/>), Fonds Jean Prunteau, (JP 28) « Première rupture de Jean Prunteau avec le PCF. Dossier Alfred Malleret-Joinville », « notes, documents, articles, retranscription de son journal intime de 1935 ».

Aux AD 93

Fonds du PCF

L'essentiel des archives du Parti communiste français concernant la Résistance sont aujourd'hui conservées au Musée de la Résistance de Champigny. Quelques fonds personnels conservés aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du dépôt des archives du PCF contiennent néanmoins des documents relatifs à cette période, et notamment des collections de journaux clandestins (fonds Raymond Guyot (283 J), Jean Collet (333 J), Auguste Gillot (297 J)).

Les archives relatives à l'activité de la délégation du comité central du PCF en Afrique du nord sont consultables sous la cote 261 J 2/71. Une correspondance établie entre le comité central en France et sa délégation en Algérie est quant à elle contenue dans les archives de la commission centrale de contrôle politique (dossier André Marty, 261 J 6/4).

Les archives du comité central, du secrétariat et du bureau politique, organes dirigeants du PCF, sont consultable sous les cotes respectives 261 J 2/, 2 num 4/1 et 2 num 4/7.

Le 3^{ème} bureau de l'EMN des FFI avait en charge l'organisation du travail du Comité Allemagne libre pour l'Ouest (CALPO). Des archives relatives à cette organisation sont consultables dans le fonds Gaston Plissonnier (archives complémentaires au fonds personnel Gaston Plissonnier (264 J), en cours de traitement au moment de la rédaction du présent inventaire), ainsi qu'au sein d'un dossier contenu dans le fonds des Archives de la Bibliothèque marxiste de Paris (en cours de classement au moment de la rédaction du présent inventaire).

Des microfilms issus de la Bibliothèque marxiste de Paris, déposés par le PCF aux AD 93, contiennent aussi des documents relatifs à la Résistance en général et aux FFI en particulier. Ils sont consultables sous la cote 3 MI 7/107-155. A noter en particulier les bobines 3 MI 7/113-114, qui ont trait plus particulièrement à l'EMN des FFI et au Conseil national de la Résistance.

Fonds iconographique du journal l'Humanité

Un dossier composé de photographies de Malleret-Joinville en activité ainsi que de ses obsèques. Ce dossier est contenu dans le fonds iconographique du journal *L'Humanité* et est consultable aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis sous la cote 83 Fi/ 657. Certaines de ces photographies ont été reproduites dans l'annexe de l'inventaire.

Emmanuelle PORTUGAL
Stagiaire
Juillet 2009

Sommaire

304 J 1-4	Etat-major national des FFI (février 1944 - juillet 1945)	13
304 J 1	Organisation des FFI	13
304 J 2	Fonctionnement des FFI	13
304 J 3	Irrégularités commises envers le commandement FFI.....	14
304 J 4	Liaison des FFI avec le COMAC	15
304 J 5-7	Bureaux des FFI (novembre 1943 – janvier 1945).....	15
304 J 5-6	2 ^{ème} bureau	15
5	Publications du 2 ^{ème} bureau.....	15
6	Organisation, fonctionnement, activités	16
304 J 7	3 ^{ème} et 4 ^{ème} bureaux.....	17
304 J 8-9	Liaison avec les régions militaires (avril 1944 – 3 février 1945).....	18
304 J 8	Régions R1 à R6, A à D, M, P1, P2, P3.....	18
304 J 9	Régions militaires R1 à R11.....	22

Table des sigles

AFAT : Auxiliaire féminine de l'armée de terre.

BOA : Bureau des opérations aériennes.

CADI : Centre d'action et de défense des immigrés.

CDL : Comité départemental de la libération.

CFLN : Comité français de la libération nationale.

CLL : Comité local de la libération.

CNR : Conseil national de la Résistance.

COMAC : Comité d'action militaire du Conseil national de la Résistance.

COMIDAC : Comité d'action en France (GPRF).

DGSS : Direction générale des services spéciaux.

DMN : Délégué militaire national.

DMR : Délégué militaire régional.

DMZ : Délégué militaire de zone.

EMN FFI : Etat-major national des Forces françaises de l'intérieur.

FFI : Forces françaises de l'intérieur.

FN : Front national.

FTP : Francs- tireurs et partisans.

GPRF : Gouvernement provisoire de la République française.

MLN : Mouvement de libération nationale.

MUR : Mouvements unis de résistance.

ORA : Organisation de la résistance de l'armée.

SR : Service de renseignements.

Répertoire

304 J 1 Organisation des FFI

15 août 1944 – 14 février 1945

- « Liaison avec le cabinet du ministre » :
 - . « Introduction à l'histoire de la lutte armée », document ronéotypé de 19 p., s.d.
- « All » :
 - « Cabinet - Personnel civil » :
 - « Organisation du personnel civil des FFI » : notes, circulaires, arrêté (octobre 1944- janvier 1945)
 - « Tableaux d'effectifs » : pochette vide (octobre 1944- janvier 1945)
 - « AFAT » : liste, ordres de nominations (21 août 1944), notes biographiques, circulaires, notes (dont l'une de Joinville à Fayel concernant la première rencontre avec les forces américaines), conseils, correspondances, états de service, attestation, ordre de mission, rectificatif. (15 août 1944 – 4 janvier 1945)
 - « Petits rapports » : dossier vide contenant une note manuscrite de décembre 1964.
 - « Projets d'organisation FFI et Généralités et textes communs » : correspondances, notes, liste d'officiers, circulaires, projets de statut. (14 septembre 1944 – 14 février 1945)
 - Nota : Présence d'une note concernant « Les tâches des F.F.I. dans la poursuite de la guerre et la reconstruction de l'armée française ».*
 - Présence d'une note au sujet d'un « projet de statut des FFI ».*
 - Présence d'une « Instruction relative aux attributions et organisation de la direction FFI », d'une note relative au problème des cadres et des grades FFI » ainsi qu'une note relative aux problèmes des FFI, les difficultés de commandement et les solutions proposées. Ces trois documents ont été réintégrés.*
- « Statistiques » :
 - . Etat de l'effectif des FFI par région militaire, document manuscrit, 1 p., s.d.
 - . Note relative aux prisonniers faits par les forces alliées et françaises, document ronéotypé, 1 p., 11 novembre 1944.

304 J 2 Fonctionnement des FFI

16 mai 1944 – 19 février 1945

- « Budgets mai-juillet 1944 et octobre-septembre 1944 » :
 - Relevés des dépenses :
 - . « Récapitulatif des dépenses » pour la Direction des Forces Françaises de l'Intérieur, document dactylographié, 1 p., s.d., document réintégré.

- . « Relevé des dépenses de mai », document dactylographié, 1 p., 14 juin 1944.
- . Relevé des dépenses de mai, document manuscrit, 2 p., s.d.
- . « Budget du mois de mai (rectifié) », document dactylographié, 1 p., 16 mai 1944.
- . « Projet de rémunération des militants parisiens », document dactylographié, 1 p., s.d.
- . Budget ou relevé de dépenses « EMN juin », document manuscrit, 1 p., s.d.
- . « Compte rendu budgétaire de juillet », document dactylographié, 1 p., s.d.

- « Budget » : notes manuscrites, factures, listes de comptes (dont listes de comptes manuscrites), compte-rendu budgétaire, attestation, devis. (25 juin 1944 – 3 octobre 1944)

- Comptes-rendus et correspondance : correspondances, notes manuscrites, rapport. (13 Juillet [1944] - 3 janvier 1945)

Nota : Une note du général Koenig au général Revers (s.d.) et une lettre de Joinville à Fouche (13 juillet [1944]) ont été réintégrées dans ce dossier.

- « Doubles d'ordres de mission » : ordres de mission, laissez-passer (dont quelques permanents), permissions. (6 octobre 1944 - 29 décembre 1944)

- « Minutier » : registre du « courrier départ », bordereaux d'envoi, notes (dont plusieurs notes de service manuscrites), reçu, demandes de fournitures, convocations, attestations, demandes de mutation et de nomination, mutations, correspondances, ordres, rapports, télégramme, circulaires, croquis. (16 décembre 1944 - 19 février 1945)

Nota : Présence de croquis représentant Paris et sa périphérie.

Présence d'une note au sujet des « obsèques du Colonel Fabien », note datant du 2 Janvier 1945.

- « Résistance FFI, courrier septembre-décembre 1944 » : correspondances, affectations, télégrammes, notes (dont une manuscrite), convocations, attestations, demande de mutation, autorisations, liste, ordres, bordereau d'envoi, rapports, nominations. (24 août 1944 - 30 décembre 1944)

304 J 3

Irrégularités commises envers le commandement FFI

3 Septembre 1944 – 19 Septembre 1944

Correspondances, notes (dont notes de service), rapports (dont un rapport manuscrit), ordres. (3 septembre 1944 – 19 septembre 1944)

Nota : Présence d'une note de service datant du 6 Septembre 1944 et traitant des « Fonctions des F.F.I. aux portes de Paris ».

février 1944-juillet 1945

- « A VI [1] » : procès verbaux, observations et corrections aux procès verbaux, correspondances, notes, ordres de mission, circulaires, avis, directive sur les milices patriotiques, instruction sur l'organisation du commandement, communiqué, ordre du jour, projets de procès verbaux. (25 mai 1944 - 15 novembre 1944)

Nota : Présence d'une « Instruction particulière du COMAC – Opération B », document réintégré datant du 17 juillet 1944.

- « A VI [2] » : notes, ordres d'opérations, circulaires, ordres du jour, observations aux procès verbaux du COMAC, correspondances (dont sollicitations adressées personnellement à Joinville), rapports (dont rapport manuscrit adressé au général Joinville), extrait de l'ordonnance du 9 août 1944, ordres généraux d'opérations, directives générales d'organisation des milices patriotiques, ordres, notes de service, procès-verbal de la séance du COMAC, petit manuel d'utilisation des armes ennemies, compte rendu des principales mesures prises à titre provisoire pour l'administration des FFI. (9 juin 1944 –24 janvier 1945)

- Directives du COMAC aux FFI, de l'EMN FFI aux régions, éléments de budget : notes, instructions (dont certaines concernant les opérations B et C), ordres, ordres du jour (COMAC), consignes d'action, proclamation au peuple français, correspondances (notamment avec le Ministère des Finances), rapports, factures (« relevés de dépenses », reçus pour divers versements, dépenses, réparations automobiles ou achats), résumés de dépenses engagées, certificats, bordereau d'envoi, bordereau de commande, liste des documents appartenant à Joinville. (février 1944 – juillet 1945)

Nota : Présence d'une « note sur l'orientation et la mission des 2^{ème} bureaux régionaux des F.F.I. », note n° 468 émanant de l'E.M.N. F.F.I., document dactylographié, 4 p., 18 juillet [1944]. Notons que nous pouvons rattacher cette note à la note n°464 sur le « rôle des F.F.I. dans les renseignements », note pouvant apporter un complément d'information.

Présence d'une « note sur la dissolution des F.F.I. » - dernière pièce du dossier. Sur les budget et ordres de mission voir aussi 304 J 2 Correspondance et doubles d'ordres de mission et 304 J 2 Budget.

304 J 5-7

BUREAUX DES FFI

NOVEMBRE 1943 – JANVIER 1945

304 J 5-6

2^{ème} bureau5 Publications du 2^{ème} bureau

novembre 1943 – août 1944

- *Forces Françaises de l'Intérieur, Etat major national, 2^e bureau, bulletins de renseignements*: 2 volumes reliés de documents ronéotypés, de cartes et autres pièces rattachées à ces derniers. Le premier volume recouvre la période allant de novembre 1943 à mars 1944 et le second recouvre la période allant de mai 1944 à août 1944.

Nota : Prière d'user de la plus grande délicatesse lors de la consultation des pièces jointes et cartes pliées car en raison de la sécheresse du papier elles risquent de se déchirer. Afin d'éviter tout incident fâcheux, tentez de repérer le sens de pliage.

6 Organisation, fonctionnement, activités

mars 1944 – janvier 1945

- « 2^e bureau, Activité » : bordereau d'envoi, rapports (dont l'un récapitulant les principales affaires traitées par le 2^e bureau nouvellement 5^e bureau), état des affaires (décembre 1944), document de comptabilité, liste d'objectifs militaires (RAF / FFI). (janvier 1945)

Nota : présence d'un rapport traitant de l'«évolution du 2^e bureau de la Direction des Forces Françaises de l'Intérieur, du 25 Août 1944 au 1^{er} Décembre 1944 »

- « 2^e bureau » : rapports, ordres de mouvement, notes, bulletins d'information, compte rendu d'entretiens, complément au bulletin d'informations, correspondances, étude sur l'hypothèse d'une défense allemande au nord de la seine, projet de budget, carte géographique, supplément au questionnaire envoyé aux SR, questionnaire, synthèse de renseignements (juillet 1944), plan et directives de travail, relevé de dettes de service, bulletins spéciaux, « schéma des liaisons intérieures de l'EMN/FFI », photographie d'une carte, plan d'action. (mars 1944 - août 1944)

Nota : Présence d'une note datant du 1^{er} juillet 1944 et portant sur la mission du 2^e bureau.

Présence d'un compte rendu d'entretiens avec Pierre Laval.

Carte géographique indiquant la position des divisions, des corps armés et de l'armée allemande.

Note sur l'organisation des 2^{èmes} bureaux régionaux (avril 1944).

Photographie d'une carte concernant l'ordre de bataille en France au 10 Avril 1944.

- « 2^e bureau » :

- « Renseignements – Divers » : rapports, notes de service, notes, notice, bordereau d'envoi, correspondance, télégramme, organigramme, bulletins d'écoutes radio, suppléments à des bulletins d'informations, bulletin quotidien d'informations. (août 1944 – janvier 1945)

Nota : Rapport «Renseignements concernant l'industrie de Guerre Allemande, des dépôts de toute nature » en date du 20 novembre 1944.

Organigramme du 3^e bureau.

- « Justice militaire » : note, rapport, correspondance, ordonnance relative à la répression des faits de trahison. (septembre 1944 - novembre 1944)

- « DGSS » : correspondance, bordereau d'envoi, rapports, notes (dont notes générales), interrogatoire vierge. (septembre 1944 - janvier 1945)

- « Correspondance » : correspondances, contrat de location de caisses enregistreuses. (1941, septembre 1944 - octobre 1944)

Nota : Correspondance entre Joinville et le Général De Gaulle à propos d'une activité anti-française.

- « Bulletins d'information » : rapports. (novembre 1944 - décembre 1944)
- « Divers » : compte rendu, correspondance, rapports. (septembre 1944)

janvier 1944 – janvier 1945

- « 3^e bureau » :

- « FFI décrets » : journaux officiels de la République française « Ordonnances et décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces ». (septembre 1944 – janvier 1945)

- « 3^e bureau » : ordres, correspondances, rapports. (juin 1944 – juillet 1944)

- « 3^e bureau, Rapport d'activité » : notice, notes, rapports, annexes, circulaires, fiches vierges devant aider à la notation à l'école des cadres, correspondances, ordres, tableaux d'effectifs, télégramme, contrats vierges, budgets prévisionnels (notamment quant au traitement mensuel du personnel d'entraînement physique dans l'armée). (Octobre 1944 – Janvier 1945)

Nota : Présence d'un rapport d'activité du 3^e bureau.

Le télégramme est annexé à la note émanant du ministre de la guerre vers le bureau des FFI à la date du 9 novembre 1944.

- « 4^e bureau » :

- « Synthèse de l'activité de la Section des Transmissions » : synthèse d'activités, notes (dont notes de service), directives, situation des dotations des unités FFI, tableau d'effectifs, avis de la direction des FFI, circulaires, rapport, organigramme, correspondance, essai comparatif. (octobre 1944 - janvier 1945)

Nota : Le tableau d'effectif est annexé à la directive émanant du Ministre de la Guerre vers divers généraux en date du 22 novembre 1944.

Organigramme nommé « plan de l'Ecole supérieure des liaisons et transmissions » annexé au « rapport de l'officier en charge des transmissions à l'EMN FFI au Général Joinville, chef de l'EMN »

- « Service de santé, activité » : rapports, notes, réglementation à propos du corps féminin du service de santé FFI, directive. (janvier 1944 – novembre 1944)

- « Bilan d'activité du 4^e bureau depuis le 25 août [1944] » :

- . « Bilan de l'activité du 4^e bureau depuis le 25 août [1944], document ronéotypé, 9 p., 11 janvier 1945.

. « 4^e bureau, service des transports, rapport d'activité 1944 », document ronéotypé, 9 p., s.d.

. « 4^e bureau, service de l'habillement, rapport d'activité, 1944 », document ronéotypé, 10 p., s.d. avec annexe (« Répartition totale jusqu'au 31 décembre 1944 » , document manuscrit, 1 p., s.d.)

. « 4^e bureau, service du matériel et de l'armement, rapport d'activité, 1944 », document ronéotypé, 17 p., s.d.

- « 4^e bureau » : notes, demande de matériel et de médicaments, correspondances, rapport, nomenclature de l'armement et du matériel destructif. (mai 1944 – août 1944)

304 J 8-9

LIAISON AVEC LES REGIONS MILITAIRES

avril 1944 – 3 février 1945

304 J 8

Régions R1 à R6, A à D, M, P1, P2, P3

avril 1944 – janvier 1945

- Zone Sud et zone Nord :

- « Régions, 'Zone sud', jusqu'au 31 juillet 1944 » :

- « Transmis et classement, R1 » : correspondance, nominations, ordres, rapport, interrogatoire, budgets, tableaux récapitulatifs, notes, prévisions budgétaires. (avril 1944 – juillet 1944)

- « Transmis et classement, R2 » : ordre, rapport. (avril 1944 – juillet 1944)

- « Transmis et classement, R3 » : correspondance, circulaire, note, nominations. (avril 1944 - juillet 1944)

Nota : Présence d'une circulaire datant du 24 avril 1944 traitant de l'organisation des FFI et des CFL.

- « Transmis et classement, R4 » : correspondances, circulaire, notes, tracts des CFL, rapport. (mai 1944 – juillet 1944)

- « Transmis et classement, R5 » : note, nomination. (mai 1944 – août 1944)

- « Transmis et classement, R6 » : **pochette vide.**

- « Zone nord » : doctrines, notes, instruction. (novembre 1944 – janvier 1945)

Nota : Présence d'une note sur le « problème des cadres et des grades FFI ».

- « Régions, 'Zone Nord', jusqu'au 31 juillet 1944 » :

.« Opérations dans la région D. », document dactylographié, 1 p., s.d.

Nota : Ce document a été réintégré.

- « Région B » : notes, rapports (dont l'un est manuscrit), correspondances, ordres, mutations. (12 juin 1944 - 27 juillet 1944)

- « Région P2 » : correspondances, notes, proposition de citation, rapport. (juin 1944 - juillet 1944)

Nota : Présence d'un « Rapport sur la région P2 P3 », document réintégré datant du 27 juillet 1944.

- Région P1 : correspondances (principalement entre Rol et Joinville), nominations, proposition pour des nominations, notes, ordres (dont ordres particuliers), rapports. (juin 1944 - juillet 1944)
- «Région M » : rapports (dont un manuscrit), notes (dont l'un à propos de « l'Opération B »), correspondances, ordres, proposition de citation. (juillet 1944)
- «Région C » : correspondances, ordres, liste de noms, tableau récapitulatif. (juillet 1944)

- Renseignements généraux sur les régions :
 - . Partition « Le chant des FFI, Marche Officielle de la Résistance », document imprimé, page double, s.d.
 - « Cartes, régions militaires », « cartes petit format », s.d. : 4 cartes dont deux sur papier et deux sur calque (les deux cartes papiers ainsi que la plus grande des deux cartes sur calque représente les différentes régions (P1, P2, P3, etc) et départements au moyen de couleurs permettant une bonne différenciation ; la plus petite des deux cartes sur calque représente elle aussi les différentes régions et départements mais porte également le nom des personnes chargées de diriger chaque département et région.), s.d.
 - « Renseignements généraux sur les régions » : rapports, listes de noms et des grades correspondants, états d'encadrement. (octobre 1944 – janvier 1945)
 - Nota : Présence d'une pochette cartonnée « Région F.F.I. » vide.*
 - « Dossier personnel du Général » : « Bilan de quinzaine » émanant du 2^e bureau de L'Etat-major général du Ministère de la Guerre, document imprimé relié sous une couverture cartonnée, 23 p. et 3 croquis en annexe, 25 Octobre 1944.

- « Régions, Zone Nord » :

- « Chef et Sous-chef EM, Délégations » :
 - . Notes manuscrites à propos des régions, 4. p., s.d.
 - . Correspondance de Fouche à COMAC, document ronéotypé, 1 p., 31 juillet 1944.
- « Région A » :
 - « Arrivée » : correspondances (Frianou ou Timeon / Bastien, Bastien / Joinville, Timeon / Joinville), rapports. (2 août 1944 – 18 août 1944)
 - « Départs » : rapports (dont liste de noms), correspondances (dont Joinville / Bastien, Joinville / Timeon), note, nominations. (11 août 1944 – 9 septembre 1944)
 - Nota : Présence d'une note à propos des « opérations dans la Région A » datant du 11 Août 1944.*

- « Région A » : correspondances, notes, ordre, rapports, procès verbal, nominations. (10 mai 1944 – 11 août 1944)
 - Nota : Présence d'une note émanant du Chef de la Région A vers la Chef F.F.I. E.M.N. récapitulant les devoirs du Chef départemental F.F.I. dans le cadre départemental, 3 août 1944.*
 - Présence d'un rapport sur la « Situation dans la Région A ».*

- « Région B » :
 - « Arrivée » : correspondance, tableau, rapports, table des matières du « rapport sur l'activité de la 18^e Région ». (août 1944 - octobre 1944)
 - Nota : La table des matières du « rapport sur l'activité de la 18^e Région » datée du 24 Septembre 1944 est seule : le rapport cité n'est pas présent dans le dossier.*

 - « Départ » : nomination, ordres, note. (août 1944 – septembre 1944)

- « Région C » :
 - « Arrivée » : télégrammes, rapports. (septembre 1944 - octobre 1944)
 - Nota : Présence d'une pochette vide : « Rapport sur le déplacement dans Région Ardennes, pour le Colonel Rol, septembre 1944 ».*

 - « Départ » :
 - . Note à propos des « opérations dans la Région C, document dactylographié, 1 p., 11 août 1944.

- « Région D » :
 - « Région D » :
 - . Note de Duc à Joinville, document dactylographié, 1 p., 15 juillet 1944.
 - . Note de Morait à Arnault, document dactylographié, 2 p., 25 mai 1944.

 - « Arrivée » :
 - . « Rapport sur une mission à Pontarlier » émanant du Sous-lieutenant Felicien vers le Commandant Etienne, document ronéotypé, 2 p., 17 septembre 1944.
 - . Note du Commandant Alizon, commandant les FFI du département de la Côte d'Or, à propos de la « réorganisation des F.F.I. », document ronéotypé, 1 p., 22 septembre 1944.

 - « Départ » : **pochette vide.**

- « Région P1 » :
 - « Arrivée » : ordres, attestations de « Libération des 'Politiques' des prisons de Paris », notes. (août 1944)
 - Nota : Présence d'un ordre de mobilisation générale.*

 - Directives, correspondances et compte-rendu : rapports, notes, correspondances, ordres, liste. (29 août 1944 – 26 septembre 1944)

 - « Départ » : correspondances, ordres, nomination. (1^{er} septembre 1944 - 14 septembre 1944)

- « Région P2 » :

- « Arrivée » : télégrammes, rapports, notes, correspondances, instruction, ordres du jour, synthèse de renseignement. (17 août 1944 - 9 octobre 1944)
 - Nota : Présence d'une « instruction concernant l'organisation des FFI », 2 p., 19 septembre 1944.*
 - Présence d'un rapport sur la « Situation militaire à la date du 8 Septembre 1944 », 2 p.*
- « Départ » : télégramme, rapport, ordres, nomination, notes. (8 août 1944 - 15 septembre 1944)
- « Notes aux Régions » : notes, instructions, ordre général d'opérations, questionnaire, notices. (3 juin 1944 – 22 août 1944)
 - Nota : Présence d'une note (note n°488) précisant le rôle du D.M.R. vis-à-vis du D.M.N.*
 - Présence d'une « note sur l'intégration des F.F.I. dans l'armée française régulière » datant du 13 Juin 1944.*

« Régions 'Zone Sud' » :

- « R1 » :
 - « Départ » :
 - . Correspondance entre le Général de Brigade J. Flipo et le Général de Corps d'Armée commandant les FFI, document dactylographié, 1.p., 5 septembre 1944.
 - . Note n°485 de l'EMN FFI à RSG / I et RSH /I, document ronéotypé, 1 p., 13 août 1944.
 - . Note du CEMN au Chef de Région FFI de RI, document dactylographié, 1 p., 15 août 1944.
 - « Arrivée » :
 - . « Rapport de Madame PRINTEMS et Pierre BERTIERE, Chargés de Mission pour la Région R1 Lyon », document ronéotypé, 3 p., 17 septembre 1944.
 - . « Lettre n° 8, Note concernant le recrutement », document ronéotypé, 1 p., s.d.
 - . « Lettre n° 5, Note sur les Commissions FFI », document ronéotypé, 1 p., s.d.
- « R2 » :
 - « Départ » :
 - . « Note n° 485 » de l'EMN FFI à RSG /I et RSH /I, document ronéotypé, 1 p., 13 août 1944.
 - « Arrivée » : correspondances, rapports, notes. (27 août 1944 – 20 octobre 1944)
- « R3 » :
 - « Départ » :
 - . « Texte du télégramme n°17 envoyé le 2 août par le COMAC au général Koening », document ronéotypé, 1 p., 11 août 1944.
 - « Arrivée » :

. « Note au sujet du Colonel Desfontaines de la Gendarmerie », document dactylographié, 1 p., 20 octobre 1944.

. Compte rendu fait par le Commandant Gilbert, chef d'Etat-major de la colonne R.3 à Genlis et ayant pour objet du matériel non parvenu, document dactylographié, 1 p., 11 octobre 1944.

- « R4 » :

- « Départ » :

. Télégrammes, document ronéotypé, 1 p., 8 octobre 1944.

. Nomination du Lieutenant-colonel Berthier au grade de Colonel, document dactylographié, 1 p., 20 septembre 1944.

. Note de Joinville à Rivier, document dactylographié, 1 p., 10 août 1944.

- « Arrivée » : correspondances, notes (dont notes de service), télégrammes. (5 septembre 1944 - 19 octobre 1944)

Nota : Présence d'une « Note sur l'Ecole régionale de cadres F.F.I. de Toulouse ».

- « R5 » :

- « Départ » : **pochette vide.**

- « Arrivée » : rapports (dont un manuscrit), télégrammes, correspondances, notes (dont notes de service), ordres. (24 avril 1944 - 10 octobre 1944)

Nota : Présence d'une note, datant du 18 septembre 1944, comportant le « Schéma de commandement militaire de la R5 » ainsi que la composition de ce dernier. Présence d'une note au sujet de « l'intégration des FFI de la Région R5 dans l'Armée Française », 14 septembre 1944.

- « R6 » :

- « Départ » :

. Note du CEMN à RSJ /I et à RSK/I, document dactylographié, 1 p., 13 août 1944.

. Note de Joinville à RSJ/I – Verdun, document dactylographié, 1 p., 13 août 1944.

- « Arrivée » : correspondances, rapports. (25 septembre 1944 – 3 octobre 1944)

- « Notes concernant plusieurs Régions Sud » : notes, listes, nomination, notes manuscrites, rapport. (septembre 1944)

- « 1^{ère} Région militaire » : correspondances, télégramme, rapports, bordereau d'envoi, notes. (3 novembre 1944 – 4 janvier 1945)

Nota : Présence d'une pochette vide ayant pour titre « Région F.F.I. ».

- « 2^{ème} Région » : bordereaux d'envoi, rapports, notes (dont notes manuscrites), correspondances. (28 octobre 1944 - 19 janvier 1945)

- « 3^{ème} Région Militaire » : rapports, correspondances, note. (25 octobre 1944 – 17 janvier 1945)

Nota : Présence d'une pochette vide ayant pour titre « Région F.F.I. ».

- « 4^{ème} Région Militaire » : correspondances, rapports, photographie, note de service. (1^{er} décembre 1944 - 2 janvier 1945)

Nota : Présence d'une pochette vide ayant pour titre « Région F.F.I. ».

- « 5^{ème} Région Militaire » :

- 5^{ème} Région militaire : rapports, notes (dont une note manuscrite), état de services, ordres (dont ordre de mission), correspondance. (29 octobre 1944 - 27 janvier 1945)

- « Région F.F.I. » :

. « Rapport (de l'aspirant de Cavalerie montée Vallery-Radot) sur certains aspects de la situation des FFI appartenant à un groupe Libération, de l'arrondissement de Joigny (Yonne) », document ronéotypé, 4 p., 16 septembre 1944.

- « 6^{ème} Région Militaire » :

. « Compte-rendu de la mission effectuée du 22 au 26 janvier 1945 par le Commandant Arditti, dans la 6^{ème} Région, ayant pour but principal de faire les travaux d'homologation des cadres FFI », document ronéotypé, 2 p., s.d.

. Note, document dactylographié, 1 p., s.d.

. Correspondance entre le Lieutenant-colonel chef du 2^{ème} bureau et Joinville, document dactylographié, 1 p., 12 octobre 1944.

. Correspondance entre le Lieutenant Demachy et le Colonel Lary, document dactylographié, 2 p., 9 octobre 1944.

Nota : Présence d'une pochette vide ayant pour titre « Région FFI ».

- « 8^{ème} Région Militaire » : correspondances, bordereaux d'envoi, tracts, rapports, télégramme. (21 octobre 1944 - 3 janvier 1945)

Nota : Présence d'une pochette vide ayant pour titre « Région FFI ».

- « 9^{ème} Région Militaire » : correspondances, bordereau d'envoi, rapports, notes manuscrites, inventaire, télégrammes, notes. (10 octobre 1944 – 3 février 1945)

Nota : Présence d'un « compte-rendu d'activité de la IX^e Région militaire ». Présence d'une pochette vide ayant pour titre « Région FFI ».

- « 10^{ème} Région Militaire » : note, rapports, bordereau d'envoi, études et suggestions. (21 novembre 1944 - 3 janvier 1945)

Nota : Présence d'une pochette vide ayant pour titre « Région FFI ».

- « 11^{ème} Région Militaire » : rapports, correspondances, fiche signalétique et des services, interrogatoire. (7 Septembre 1944 – 20 Janvier 1945)

Nota : Présence d'une « fiche signalétique et des services ».

*Présence d'une **pochette cartonnée vide** ayant pour titre « Région F.F.I. ».*

Index général

A

ALIZON (René)	304 J 8
ARDITTI (Commandant)	304 J 9
ARNAULT	304 J 8

B

BASTIEN (pseudonyme de Jean LEJEUNE)	304 J 8
BERTHIER (pseudonyme de Jean-Pierre VERNANT)	304 J 8
BERTIERE (Pierre)	304 J 8

Bureau

2 ^{ème} bureau	304 J 5-6
3 ^{ème} bureau	304 J 7
4 ^{ème} bureau	304 J 7

C

Carte géographique	304 J 6, 304 J 8
Corps francs de la libération	304 J 8
Croquis (Paris)	304 J 2

D

DE GAULLE (Charles)	304 J 6
Délégué militaire national	304 J 8
Délégué militaire régional	304 J 8
DEMACHY (Lieutenant)	304 J 9

DESFONTAINES (Colonel de la Gendarmerie)	304 J 8
DUC (pseudonyme d'André DAUPHIN)	304 J 8
<u>E</u>	
ETIENNE (Commandant)	304 J 8
<u>E</u>	
FABIEN (pseudonyme de Georges PIERRE)	304 J 2
FAYEL	304 J 1
FELICIEN (Sous-lieutenant)	304 J 8
FLIPO (Général de brigade)	304 J 8
Fonctionnement de l'EMN FFI	304 J 2
FOUCHE	304 J 2, 304 J 8
FRIANOUL (voir TIMEON)	304 J 8
<u>G</u>	
GILBERT (Commandant, chef d'EM colonne R.3 à Genlis)	304 J 8
<u>I</u>	
Irrégularités commises envers le commandement FFI	304 J 3
<u>J</u>	
<i>Joigny</i>	304 J 9
<u>K</u>	
KOENIG (Marie-Pierre)	304 J 2, 304 J 8
<u>L</u>	
LARY (Colonel)	304 J 9
<u>M</u>	
Ministère des finances	304 J 4
MORAIT	304 J 8

Q

Opération B	304 J 4, 304 J 8
Opération C	304 J 4
Opération dans la région D	304 J 8
Organisation de l'EMN FFI	304 J 1

P

<i>Pontarlier</i>	304 J 8
PRINTEMS	304 J 8

R

Région

A	304 J 8
B	304 J 8
C	304 J 8
D	304 J 8
M	304 J 8
P1	304 J 8
P2 P3	304 J 8

Région militaire

1 ^{ère} région militaire	304 J 9
2 ^{ème} région militaire	304 J 9
3 ^{ème} région militaire	304 J 9
4 ^{ème} région militaire	304 J 9
5 ^{ème} région militaire	304 J 9
6 ^{ème} région militaire	304 J 9
8 ^{ème} région militaire	304 J 9

9 ^{eme} région militaire		304 J 9
10 ^{eme} région militaire		304 J 9
11 ^{eme} région militaire		304 J 9
18 ^{eme} région militaire		304 J 8
REVERS (Georges)		304 J 2
RIVIER		304 J 8
ROL (pseudonyme d'Henri TANGUY)		304 J 8
	<u>S</u>	
Section des transmissions		304 J 7
Service de santé		304 J 7
	<u>I</u>	
TIMEON (voir FRIANOUL)		304 J 8
	<u>V</u>	
VALLERY-RADOT (Aspirant de cavalerie montée)		304 J 9
	<u>Z</u>	
Zone Nord		304 J 8
Zone Sud		304 J 8

Annexes

Convention entre le Parti communiste français et le département de la Seine-Saint-Denis

Entre

Le Département de la Seine-Saint-Denis, représenté par Monsieur le Président du Conseil général, en vertu de la délibération de la commission permanente

D'UNE PART

Et

Le Parti communiste français, représenté par Madame la Secrétaire nationale

D'AUTRE PART

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

Article 1 :

Le Département de la Seine-Saint-Denis et le Parti communiste français décident de coopérer pour la sauvegarde, la collecte, le traitement, la conservation, la communication et la mise en valeur du patrimoine archivistique du Parti communiste français dépendant de sa direction nationale, qui a fait l'objet d'un classement par l'Etat comme « archives présentant du point de vue de l'histoire un intérêt public », afin de constituer aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis un centre des archives du Parti communiste ouvert au public.

La direction nationale du Parti communiste français se réserve la possibilité d'associer toute structure de son choix, associative ou autre, à l'exécution de la présente convention, sous réserve de notifier au Département la nature de la relation qu'elle entretiendra avec la structure qu'elle aura choisi et la personne habilitée à représenter le Parti communiste français au sein de cette structure.

Article 2 :

Le déposant s'engage à déposer les fonds à titre permanent, suivant un calendrier qui sera défini entre les parties.

Ce dépôt est valide pour une période de trois ans reconductible tacitement. Le Parti communiste assume pendant une phase transitoire la préparation et le traitement des fonds. La Bibliothèque marxiste de Paris, partie du fonds patrimonial classé, relève de la présente convention ; le traitement et la communication de ses collections ressortiront d'une collaboration avec l'Université Paris 13. Son cas fera l'objet d'un avenant à la présente convention. Le déposant s'engage à fournir l'intégralité des instruments de travail en sa possession (fichiers, catalogues...).

Article 3 :

Les fonds déposés sont conservés dans les locaux des Archives départementales qui en assument le traitement définitif (conditionnement et conservation matérielle, classement, indexation, rédaction d'inventaires, valorisation). Les opérations de transfert sont à la charge du département de la Seine-Saint-Denis.

Pour ce qui concerne précisément la communication des fonds déjà inventoriés et ouverts à la consultation – en particulier les archives des instances de direction (Comité central, Bureau politique, Secrétariat) – ils devront être communiqués dès leur dépôt dans les mêmes conditions que celles qui sont actuellement en vigueur au siège du Parti communiste français.

Le programme de travail archivistique – opérations de classement et d'élaboration des instruments de recherche – sera soumis à une évaluation annuelle des deux parties contractantes. Ce programme de travail sera proposé dans les trois mois qui suivront le dépôt des archives aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 :

Au delà de la sauvegarde, du classement et de la communication des fonds, la présente convention se fixe un objectif général de valorisation des fonds qui vise à :

- inciter au développement de la recherche historique autour du communisme français en contribuant à la mise en place d'un pôle de recherches sur le Parti communiste français et plus largement sur le mouvement ouvrier à partir des ressources des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis ;

- pour ce faire, la convention se donnera les moyens de construire un partenariat avec diverses institutions scientifiques ou culturelles, en s'appuyant sur un comité de pilotage qui aura pour mission d'éclairer la mise en œuvre de la politique de valorisation. Formé de représentants du département et de membres dûment désignés par la direction nationale du Parti communiste, ce comité de pilotage s'adjoindra – à titre consultatif – un certain nombre de personnalités scientifiques désignées pour leur compétence, en fonction des projets qui auront été choisis.

- ce partenariat prendra en compte, entre autres, les Universités Paris 13 et Paris 8 qui sont déjà impliquées dans un partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis. Il intégrera également l'Université de Bourgogne, notamment en prolongeant une coopération pour la constitution et la valorisation d'une base de données à partir du traitement informatisé et de la numérisation d'archives de direction.

Article 5 :

La communication des documents se fait aux archives départementales selon les modalités fixées par le règlement de celle-ci.

Les règles de communicabilité sont fixées par le déposant qui peut les modifier et reste seul habilité à délivrer des dérogations. Le déposant a retenu de les aligner sur la législation française en matière d'archives publiques. La communication des documents de moins de trente ans est soumise à une autorisation préalable, à l'exception de ceux qui auront été désignés par lui comme immédiatement consultables. Elle est libre pour les documents de plus de trente ans, à l'exception de ceux qui comportent des informations sur la vie de personnes physiques pour lesquels le délai est de cent ans.

Les documents sont réputés communicables après que le classement en a été effectué et que leur inventaire a été rendu public.

Le déposant conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents.

Article 6 :

Toute reproduction (microfilms, photographies, photocopies) de documents, application informatique ou audiovisuelle est strictement soumise à l'accord du déposant.

Lorsque des reproductions sont réalisées par les Archives départementales ou sous leur autorité, avec l'accord du déposant, le Département conserve la propriété matérielle des ces reproductions. Il décide des tarifs correspondant en fonction d'un barème fixé par l'assemblée délibérante.

Le déposant reste seul habilité à gérer et exploiter les droits de propriété intellectuelle afférents aux documents iconographiques et sonores appartenant à ses fonds.

Article 7 :

Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve la possibilité de reprendre tout ou partie des dépôts avec préavis de neuf mois et s'engage, dans ce cas, à autoriser le microfilmage des documents, s'il n'est pas déjà réalisé, par les Archives départementales avant toute opération de reprise.

Article 8 :

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa notification par le Département au cocontractant. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Si l'une des parties souhaite y mettre fin, elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de six mois.

Article 9 :

En cas de non respect des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 10 :

Les parties s'engagent, en cas de litige né de l'exécution de la présente convention, à épuiser toutes les voies de conciliation possibles avant de saisir le juge compétent.

Fait à Bobigny, le 18 décembre 2003

Pour le Président du Conseil général
par délégation la vice – présidente

Marie - Christine Labat

La Secrétaire nationale du PCF

Marie - George Buffet

Table des matières

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.....	1
Introduction	3
Indications bibliographiques et sources complémentaires.....	6
Sommaire.....	9
Table des sigles	10
Répertoire	11
Index général	27
Annexes	31
Table des matières.....	35

